

## Hebdomadaire économique et régional

Edition du Nord

# LA GAZETTE

Nord - Pas de Calais



56<sup>e</sup> année  
Prix : 1,50 €

### ► "GRAPPES D'ENTREPRISES" • L'Etat apporte son soutien à la Région

EN BREF

Un appel à projets avait été lancé en octobre 2009 et mis en œuvre par la délégation interministérielle à l'aménagement et à l'attractivité du territoire (Datari), visant à apporter un renouveau à la dynamique de réseau en s'adressant à un tissu d'entreprises essentiel pour la création de croissance, de richesse et d'emplois. Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, a annoncé dernièrement la liste des 84 dossiers retenus pour la deuxième vague de l'appel à projets "Grappes d'entreprises". Une grappe d'entreprises est un réseau constitué majoritairement de PME et de TPE, regroupées sur un même territoire et appartenant souvent à une même filière, mobilisé par une stratégie commune et la mise en place d'actions et de services concrets et mutualisés.

Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire mobilise une enveloppe

de 24 millions d'euros sur deux ans (première et deuxième vagues) au bénéfice des grappes d'entreprises, complétée par des soutiens de la Caisse des dépôts, d'Oséo et d'autres ministères.

Dans la région ce sont sept dossiers qui ont été retenus sur les 12 candidatures présentées : Action platurgie Artois Flandres à Bruay-la-Buissière ; Association des industries ferroviaires (AIF) à Valenciennes ; Club des imprimeurs artisans à Marcq-en-Barœul ; Cluster Euralogistic à Hémin-Beaumont ; Initiatives et Cités à Lille ; Nord Package à Saint-Omer ; Pôle régional numérique à Marcq-en-Barœul.

A l'échelle nationale, 84 lauréats ont été retenus lors de cette deuxième vague, pour un soutien en financement de 15 millions d'euros en 2011, sur 186 dossiers de candidature (42 lauréats lors de la première vague sur 112 candidats, avec un financement de 9 millions d'euros en 2010).

Les résultats obtenus par la région pour la deuxième vague se situent donc au-dessus de la moyenne nationale.

M.-A. W.